



# Activité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

<https://reunion.handidonnees.fr/>

## La MDPH, qu'est-ce que c'est ?

La MDPH a pour mission d'informer et recueillir les demandes des personnes en situation de handicap. Elle évalue les éventuels besoins de compensation, attribue des prestations et propose des orientations vers des dispositifs spécialisés d'accompagnement.

La MDPH dispose pour cela d'équipes pluridisciplinaires qui évaluent les besoins de la personne handicapée, après qu'elle a fait une demande. Cette équipe est composée de professionnels de formation différente (médecins, ergothérapeutes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...). L'équipe peut aussi faire appel à des compétences externes complémentaires.

Depuis 2017, le principe de la demande générique permet à l'équipe pluridisciplinaire de proposer des droits et prestations en fonction des besoins de l'utilisateur, et non plus seulement en fonction de ses seules demandes.

Ensuite, c'est la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui prend les décisions, en attribuant ou en refusant les droits. Elle s'appuie pour cela sur les propositions de l'équipe pluridisciplinaire.

[Ici](#), les missions de la MDPH sont expliquées en Facile à lire et à comprendre (FALC).

La MDPH dispose de 2 implantations, à St-Denis et St-Pierre, ainsi qu'un service de demande en ligne.

## Combien de personnes sont concernées à la Réunion ?

Fin 2020, plus de 57 000 personnes avaient au moins un droit ouvert à la MDPH<sup>1</sup>. Cela représente 6,7% des habitants de La Réunion. Ce taux est bien inférieur à la moyenne nationale, de 8,9%.

En 2020, 21 383 personnes ont déposé un dossier à la MDPH, et 18 420 personnes ont eu des droits ouverts.

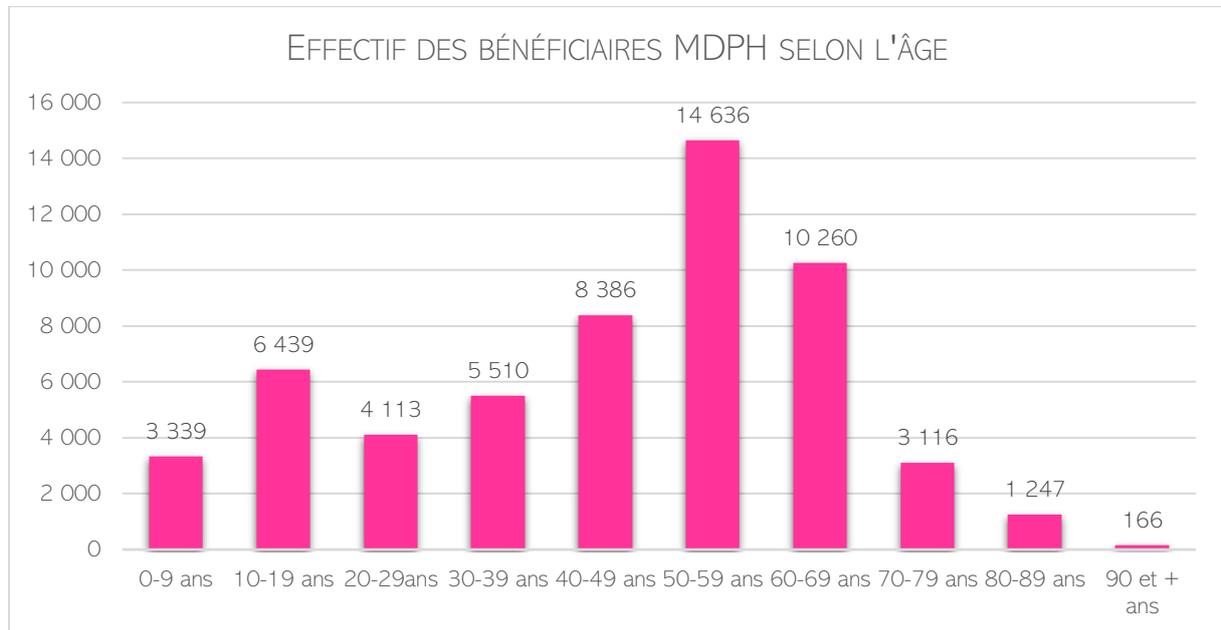
---

<sup>1</sup> Source : rapport d'activité 2020 de la MDPH

## Profil des personnes bénéficiant d'un droit à la MDPH

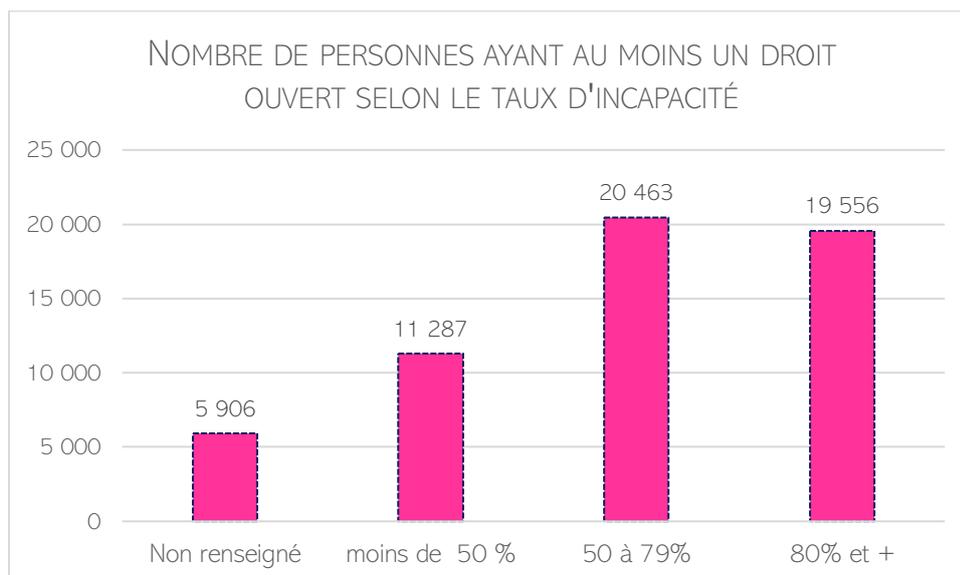
57% des bénéficiaires d'un droit actif sont des hommes.

9 778 bénéficiaires ont moins de 20 ans, soit 17% des bénéficiaires. Un quart est âgé de 60 ans ou plus. Les personnes entre 50 et 59 ans représentent le groupe d'âge le plus fréquent.



Source : Rapport d'activité 2020 MDPH 974

Le niveau d'incapacité pour les personnes ayant un droit ouvert en 2020 est inconnu dans 10% des situations. On sait cependant que 34% ont un taux d'incapacité de 80% ou plus (soit 19 556 personnes) et presque 36% ont un taux d'incapacité compris entre 50 et 79%, soit plus de 20 000 personnes (graphique ci-dessous).



Source : Rapport d'activité 2020 MDPH 974

## Quels sont les types de droits les plus fréquents ?

Les 57 212 personnes ayant des droits ouverts ont en moyenne 2 droits par personne.

Presque 60% de ces 57 212 personnes ont une allocation (AAH ou AEEH), et 14% bénéficient de la PCH ou de l'ACTP. Depuis 2019, les MDPH peuvent attribuer certains droits et prestations pour des durées plus longues, voire à vie, pour des personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement à long terme. Concernant l'Allocation Adulte Handicapé, 70% des droits attribués mi-2022 l'étaient pour la vie entière de la personne, quand la moyenne nationale est de 66%. La durée de traitement d'un dossier de demande d'AAH est de 5 mois, proche de la moyenne nationale.

Une personne sur deux dispose de la Carte mobilité inclusion (CMI). En France, on sait que 40% des demandeurs de cette carte ont 60 ans ou plus<sup>2</sup>.

De même, presque une personne sur deux ayant un droit ouvert est reconnue Travailleur handicapé (RQTH), ou est orienté vers un ESAT, ce qui représente plus de 27.000 personnes. En 2022, la RQTH a été attribuée à vie pour environ 45% des bénéficiaires de l'année.

14% bénéficient d'une orientation vers un établissement ou un service médico-social pour enfant en situation de handicap (soit 3 956 enfants) ou adulte (soit 4 386 adultes).

12% ont une orientation scolaire, soit presque 7.000 enfants. Les droits ouverts en matière de scolarisation le sont en moyenne pour 37 mois environ mi-2022, quand la moyenne nationale est de 31 mois.

En moyenne, mi-2022, une demande faite à la MDPH pour un enfant mettait 6 mois et demi pour être traitée (moyenne nationale : 3 mois et demi), quand celle d'un adulte prenait 5 mois (moyenne nationale : 4 mois et demi)<sup>3</sup>.

## Comment les bénéficiaires sont répartis sur le territoire ?

La MDPH détaille, dans son rapport annuel d'activité 2020, les effectifs de personnes bénéficiaires par arrondissement (tableau ci-après).

- L'arrondissement de l'Est (BRAS PANON, LA PLAINE DES PALMISTES, SALAZIE, ST-ANDRE, ST-BENOIT, STE-ROSE) rassemble 8 488 personnes ayant un droit ouvert à la MDPH en 2020, dont 1 465 ont moins de 20 ans
- L'arrondissement du Nord (ST-DENIS, STE-MARIE ET STE-SUZANNE) regroupe 13 830 personnes avec des droits ouverts à la MDPH, dont 3 436 jeunes de moins de 20 ans.
- L'arrondissement de l'Ouest (LA POSSESSION, LE PORT, LES TROIS BASSINS, ST-LEU, ST-PAUL) : 13 173 personnes y ont des droits ouverts à la MDPH, dont 2286 ont moins de 20 ans.

<sup>2</sup> CNSA- Avril 2022- DOSSIER TECHNIQUE- « 2020 : La continuité de service des MDPH en temps de crise sanitaire COVID » – 80 p.

<sup>3</sup> Source : baromètre des MDPH- site CNSA.

- L'arrondissement Sud (CILAOS, ENTRE-DEUX, L'ETANG SALE, LE TAMPON, LES AVIRONS, PETITE-ILE, ST-JOSEPH, ST-LOUIS, ST-PHILIPPE, ST-PIERRE) : 20 642 personnes ont des droits à la MDPH, dont 3757 ont moins de 20 ans.

A l'exception de l'arrondissement de l'Ouest, où seulement 6,2% des habitants ont des droits ouverts à la MDPH, les autres arrondissements sont proches de la moyenne régionale de 6,7%.

Les moins de 20 ans représentent, selon l'arrondissement, de 14% de l'effectif total de personnes ayant un droit ouvert à la MDPH pour le Nord, à 18% pour les 3 autres arrondissements.

Les 60 ans et plus forment au minimum 24% des bénéficiaires (dans le Sud) et au maximum 28% (dans le Nord).

Nombre de personnes ayant des droits ouverts selon l'arrondissement et l'âge

Arrondissement	0-9 ans	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 et plus	Total	% de personnes ayant un droit ouvert
Est	468	997	595	858	1 258	2 201	1 536	575	8 488	<b>6,7 %</b>
Nord	749	1 222	912	1 311	2 057	3 642	2 678	1 259	13 830	<b>6,7 %</b>
Ouest	740	1 546	912	1 204	1 955	3 413	2 352	1 051	13 173	<b>6,2 %</b>
Sud	1 279	2 478	1 533	2 000	2 962	5 185	3 585	1 620	20 642	<b>6,6 %</b>
Hors Réunion	103	196	161	137	154	195	109	24	1 079	x
<b>Total</b>	<b>3 339</b>	<b>6 439</b>	<b>4 113</b>	<b>5 510</b>	<b>8 386</b>	<b>14 636</b>	<b>10 260</b>	<b>4 529</b>	<b>57 212</b>	<b>6,7 %</b>

Source : Rapport d'activité 2020 MDPH 974